

Reçu CLT / CIH / ITH
Le 27 MARS 2020
N° 092

## Déclaration

Nous, Rigobert MBILA Nd'akambo, président de la plate-forme "Musique pour Tous", active dans l'encadrement et la promotion des musiciens émergents depuis vingt ans, notamment ceux qui perpétuent la rumba congolaise pour les jeunes générations, attestons que la Rumba est un fait de société en République Démocratique du Congo, une institution culturelle.

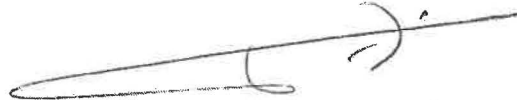
Pour cela, nous soutenons et accompagnons au premier rang la démarche des opérateurs culturels des deux Congo réunis, pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Nous nous engageons de ce fait à être partie prenante de toutes les actions en faveur de cette heureuse initiative.

Fait à Kinshasa, le 21 mars 2020

Rigobert MBILA Nd'akambo

Président



Isabelle MASAMBODA Anoda  
A6, avenue Djolu  
Commune de Kalamu  
Kinshasa  
+243815546817  
+243840690196

## TRADUCTION

Moi, Isabelle Masamboda Anoda, Danseuse et formatrice en danse Rumba congolaise. La Rumba congolaise représente ma vie professionnelle ; je souhaite qu'elle soit reconnue comme patrimoine culturel de l'Humanité.

Fait à Kinshasa, le 21 mars 2020

Isabelle MASAMBODA Anoda

A handwritten signature in black ink, featuring the name 'MASAMBODA' in capital letters, with a stylized flourish extending from the end of the name.

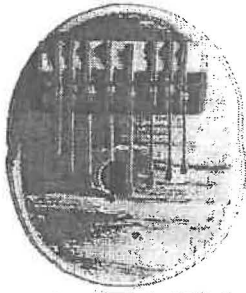
Isabelle Nsasamboda Ahoda  
Av: Djolu A/b Mbatonge III  
Commune de Kalumu  
Kinshasa  
- 0815546817  
- 0840690196

Ngai, Isabelle Nsasamboda Ahoda, mobini wpe  
molakisi ya mabina Rumba ya Congo.  
Rumba egali mosala na ngai; nakosepela  
ete Rumba ekoma pakimoche ya Hukuruké

Kinshasa, 21 mars 2020

Isabelle Nsasamboda Ahoda.

The signature is a stylized, cursive representation of the name 'ISASAMBODA'. It features a prominent, sweeping stroke that underlines the name and extends to the right.



LA SANZA asbl

## APPUI A LA CANDIDATURE

Je soussigné, WEDOU Wetungani, Administrateur du groupe La Sanza, soutiens l'initiative du Ministère de la Culture et des Arts et de la Commission Nationale Rumba/RDC pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

Je reste persuadé que cette inscription est une opportunité pour le pays afin de mettre en place une politique culturelle cohérente pour le bien de la communauté culturelle congolaise.

Kinshasa, le 15 février 2020

WEDOU Wetungani

Administrateur

# CONSEIL NATIONAL DE MUSIQUES

Kinshasa, le 23 mars 2020

A Son Excellence Monsieur le  
Ministre de la Culture et des Arts  
Kinshasa-Gombe

Concerne : Consentement pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité

Excellence Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur, en tant que Président du Conseil National de Musiques de la République Démocratique du Congo, « CONAMU », d'appuyer la candidature de la Rumba congolaise sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

Conseil National de Musiques de la République Démocratique du Congo, « CONAMU » a pour vocation la promotion de la musique congolaise moderne et donc de la Rumba comme expression non seulement de notre savoir-faire comme artiste mais de notre savoir-vivre comme citoyen.

L'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité contribuera à coup sûr à renforcer notre solidarité d'artiste, de praticien et à amplifier les messages de paix et de cohésion sociale.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Pierre KABEYA

Président



# Projet musical NKENTO BAKAJI

Mail : [centreculturelmekeo2016@gmail.com](mailto:centreculturelmekeo2016@gmail.com) / Tél : +243 999 991 002

---

## CONSETEMENT

Le groupe Nkento Bakaji a participé au Festival Rumba Parade et au colloque qui font le plaidoyer pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel de l'humanité. Nous considérons que la Rumba congolaise est notre identité culturelle par laquelle les autres peuples nous reconnaissent ; à cet effet, les efforts menés par les autorités congolaises pour faire aboutir le dossier nous concernent aussi et nous les appuyons à 100%.

Nous espérons que l'aboutissement de ce dossier ouvrira de nouvelles perspectives pour la musique congolaise et l'Artiste congolais en général.

Fait à Kinshasa, le 5 janvier 2020

Patrick ZELO

Administrateur



Handwritten signature of Patrick Zelo, with the name 'Patrick' written in a stylized script.

# Groupe MUSIC « Les MYOTOS »

Contacts: +243 977 494 866; + 243 856 240 332

Mail : [myotos@gmail.com](mailto:myotos@gmail.com)

---

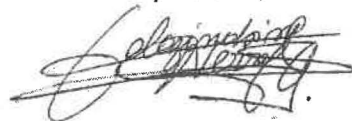
## CONSENTEMENT LIBRE

Après avoir assisté aux activités liées au « combat » pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel de l'Humanité, c'est avec joie que le groupe Myoto s'associe à cet effort et appuie ce processus qui permettra de porter la Rumba congolaise sur la scène internationale et de favoriser l'émergence des industries créatives et culturelles.

Ce document est un consentement libre pour accompagner le Ministère de la Culture et des Arts et la Commission Nationale Rumba dans ce processus.

Kinshasa, le 14 novembre 2019

Nerry GELEZI



Manager

Ruth SAMOYA Folo  
153, avenue Kabambare  
Commune de Kinshasa  
Kinshasa  
[ruthsamoya2020@gmail.com](mailto:ruthsamoya2020@gmail.com)  
+243971799649  
+243823585764

## ACCORD

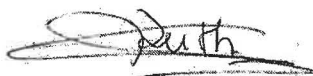
Pamoja est un groupe musical constitué des artistes âgés de 16 à 26 ans et dont la mission est de perpétuer la Rumba congolaise apprise à l'Institut National des Arts et dans le quartier.

En tant que chanteuse et Présidente du groupe, je souscris aux efforts des membres de la Commission Nationale de la Rumba congolaise pour son inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La Rumba congolaise est notre identité culturelle et notre avenir.

Fait à Kinshasa, le 21 mars 2020

Ruth SAMOYA Folo



Présidente





Atelier de Création, Recherche et Initiation à l'Art

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Culture et des Arts  
154, Boulevard du 30  
Commune de la Gombe/Kinshasa  
République Démocratique du Congo

Excellence,

Au nom de notre structure ACRIA asbl qui s'est investi voici plus de 30 années pour la promotion et la reconnaissance de notre patrimoine commun la Rumba congolaise », et dans le cadre de la présentation à l'UNESCO du dossier de la Rumba congolaise en vue de son inscription comme élément sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, je tiens à vous confirmer que nous supportons très activement cette candidature, et que nous vous accordons tout notre soutien pour la réussite de cette démarche. En effet, nous sommes conscients des bénéfices qu'apportera une telle inscription à l'industrie musicale congolaise, tant sur le plan culturel qu'économique.

Soyez-en rassurés.

Fait à Kinshasa. le 24 mars 2020

Barly Baruti.

Président de l'ACRIA asbl